

## Programme de partenariat culturel communautaire

<b>Objectif :</b>	Appuyer et promouvoir le développement d'activités communautaires culturelles liées au patrimoine.
<b>Demandeurs admissibles :</b>	Organismes communautaires à but non lucratif qui sont en place à l'Île depuis au moins 12 mois. Les individus à la recherche de financement sont priés de présenter une demande à d'autres organismes financés par la province tels que le Conseil des arts de l'Î.-P.-É., les conseils des arts régionaux et Music PEI.
<b>Projets admissibles :</b>	Projets qui appuient, enrichissent et promeuvent la culture et le patrimoine de l'Île-du-Prince-Édouard.
<b>Catégories :</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1 Activités promouvant l'art et le patrimoine (y compris les histoires de communautés, les expositions, les initiatives de promotion et de commercialisation, le développement de produits, les projets multimédias)</li> <li>2 Formation et perfectionnement (y compris la formation organisationnelle et le perfectionnement des membres du conseil d'administration)</li> </ol>
<b>Priorité du programme :</b>	Nouvelles initiatives qui font preuve de partenariats communautaires tout en appuyant, enrichissant et promouvant la culture et le patrimoine de l'Île-du-Prince-Édouard.
<b>Financement :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les subventions se limitent à 50 % des dépenses admissibles, jusqu'à un maximum de 2 500 \$. Le financement total provenant de toutes les sources du gouvernement provincial ne devrait pas dépasser 50 % du coût total du projet.</li> <li>• Une seule demande peut être présentée à un programme financé par le ministère pour chaque projet.</li> <li>• Normalement, aucun financement n'est accordé aux organismes qui reçoivent déjà des subventions de fonctionnement du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard.</li> <li>• Le financement est assujéti aux modalités énoncées dans l'entente émise par le ministère de l'Éducation, du Développement préscolaire .</li> <li>• Aucun nouveau financement ne sera accordé à un organisme n'ayant pas respecté les modalités d'une subvention antérieure.</li> <li>• Aucun financement ne sera attribué pour des projets déjà en cours.</li> <li>• Les activités ayant comme objectif principal la collecte de fonds ne sont pas admissibles à ce programme.</li> <li>• Les organisations peuvent soumettre un maximum de deux (2) demandes au cours d'une année financière.</li> </ul>





Éducation, Développement  
préscolaire et Culture

## Programme de partenariat culturel communautaire Formulaire de demande

Les renseignements personnels apparaissant sur le présent formulaire sont recueillis en vertu de l'alinéa 31c) de la *Freedom of Information and Protection of Privacy Act* (loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée), R.S.P.E.I. 1988, ch. F-15.01 étant donné qu'ils se rapportent directement et qu'ils sont nécessaires à l'évaluation des demandes faites sous le régime du Programme de partenariat culturel communautaire en création artistique. Si vous avez des questions concernant la collecte de vos renseignements personnels, veuillez communiquer avec le Bureau de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée du ministère de l'Éducation, du Développement préscolaire et de la Culture, C.P. 2000, Charlottetown (I.-P.-É.) C1A 7M8 par téléphone au 902-569-7590 ou par courriel à l'adresse [apso@gov.pe.ca](mailto:apso@gov.pe.ca).

<b>Titre du projet :</b>	
<b>Nom de l'organisme :</b>	
<b>Adresse :</b>	
	<b>Code postal :</b>
<b>Nom de la personne-ressource :</b>	
<b>Tél. (domicile) :</b>	<b>Tél. (bureau) :</b>
<b>Télec. :</b>	<b>Courriel :</b>
<b>Date de la soumission :</b>	
1    Donnez un bref historique de votre organisme à but non lucratif, y compris les renseignements généraux et ses objectifs.	
2    Décrivez brièvement le projet. (Joignez des pages supplémentaires, au besoin.)	

3 Date du projet ou de l'activité : \_\_\_\_\_

4 Décrivez les objectifs du projet, y compris les répercussions du projet sur la communauté. Expliquez comment ces objectifs respecteront la **priorité** du Programme de partenariat culturel communautaire, c.-à-d. les nouvelles initiatives et les partenariats communautaires.

5. A Budget : Veuillez fournir un budget **détaillé** en y incluant **toutes** les sources de revenus\* (y compris toutes les autres sources gouvernementales). Si votre budget est incomplet, votre demande pourrait être rejetée.

Dépenses		Revenus	
Description	Montant	Description	Montant
_____	_____	Montant demandé au PPCC (subvention maximale de 2 500 \$)	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
<b>Total des dépenses :</b>	<input type="text"/>	<b>Total des revenus :</b>	<input type="text"/>

\*Veuillez inclure toutes les sources de revenus y compris les recettes des ventes, des droits d'entrée, des frais d'inscription, des commandites, etc. en indiquant si ces montants sont « confirmés » ou « non confirmés ». Veuillez noter que les contributions en nature ne sont pas admissibles.

5. B Si les revenus sont plus élevés que les dépenses, veuillez décrire comment l'excédent sera utilisé.

6 Veuillez fournir tout autre document à l'appui pertinent pour ce projet (comme des biographies d'artistes; des devis pour la publication de livre; des devis pour la création de site Web; des résumés de livres, de pièces de théâtre ou de vidéos; des lettres d'appui, etc.) Toute information pouvant distinguer ce projet des autres devrait être mentionnée. Veuillez noter qu'il s'agit d'un processus de sélection et que seul un certain nombre de demandes seront retenues.

Date

Nom

Rôle

Signature autorisée

Le présent formulaire de demande doit être dûment rempli et signé par une personne autorisée à signer au nom de l'organisme. Si vous choisissez de ne pas utiliser ce formulaire, les renseignements équivalents doivent être fournis dans un format semblable pour que votre demande soit considérée.

**Les demandes doivent être soumises au :**

Programme de partenariat culturel communautaire  
Ministère de l'Éducation, du Développement  
préscolaire et de la Culture  
C.P. 2000, 2<sup>e</sup> étage, immeuble Sullivan  
Charlottetown (Î.-P.-É.) CIA 7N8

Tél. : 902-854-7265  
Télec. : 902-854-7255

Pour obtenir des renseignements en anglais,  
téléphonez au 902-854-7265 ou envoyez un courriel à [cultureinfo@gov.pe.ca](mailto:cultureinfo@gov.pe.ca).